

Neuchâtel, le 30 septembre 2025

La Ville de Neuchâtel installe plusieurs défibrillateurs publics

La Ville de Neuchâtel renforce son engagement face aux arrêts cardio-respiratoires. L'installation récente de 19 nouveaux défibrillateurs automatiques externes (DAE) sur l'espace public du territoire communal, combinée au dispositif cantonal de premiers répondants, contribue ainsi au développement d'une stratégie globale de formation et d'équipement pour lutter contre les arrêts cardio-respiratoires. On pourra y accéder 24 heures sur 24. La liste complète est [accessible en ligne](#).

En Suisse, la fréquence des arrêts cardio-respiratoires prématurés est de 0.8 à 1.0 événement pour 1000 habitants par an, selon le Swiss Resuscitation Council. Cela représente, pour la Ville de Neuchâtel, entre 36 et 45 cas par an et environ 200 pour l'ensemble du canton.

Or, la survie à un arrêt cardiaque dépend fortement de la rapidité d'intervention. Une étude publiée en avril 2023 dans *Resuscitation Plus* révèle qu'à peine 10 % des victimes survivent lorsqu'un arrêt cardio-respiratoire survient en dehors d'un hôpital. En outre, chaque minute sans massage cardiaque fait perdre 10% de chances de survie à la victime. Par ailleurs, seuls 33% des témoins initient un massage cardiaque avant l'arrivée des secours. Ainsi, il est essentiel que le grand public puisse intervenir immédiatement en attendant l'arrivée des services d'urgence.

Afin de répondre aux besoins en termes de réanimation, 19 nouveaux défibrillateurs ont été installés sur le territoire communal, en plus des quatre appareils déjà disponibles (piscine du Nid-du-Crô, salle de gym de la Riveraine, stade de la Maladière, Maison de commune de Peseux). Ce projet a été réalisé conjointement par les Services de la santé, de la protection et de la sécurité, des ressources humaines, de la gérance et du logement.

Le rôle clé du défibrillateur

Dans 90% des cas, l'arrêt cardiaque est causé par une fibrillation ventriculaire, autrement dit des battements cardiaques anarchiques. La seule réponse efficace dans ce cas réside en un massage cardiaque immédiat et une défibrillation précoce. Cela se traduit, pour la Ville de Neuchâtel, par la mobilisation de *first responders*, des citoyennes et citoyens formés à la réanimation, via l'application *Momentum* (en lien direct avec la centrale d'urgence 144), et par la mise à disposition du public de défibrillateurs. Trente collaboratrices et collaborateurs de la Ville ont d'ailleurs été formé-e-s cette année.

Le défibrillateur automatique externe est léger (environ 2 kg) et est conçu pour être utilisé facilement par le grand public, même par un enfant de sept ans ! Grâce à un diagnostic automatique, il délivre un choc électrique uniquement si cela est nécessaire.

Un réseau accessible

En plus de ces défibrillateurs publics, les appareils appartenant au domaine privé ou cantonal peuvent être répertoriés sur www.first-responders-ne.ch si le propriétaire en fait la démarche. La liste complète des défibrillateurs en ville et dans l'ensemble du canton peut être consultée sur ce [lien](#).

« L'amélioration du taux de survie en cas d'arrêt cardiaque ne peut reposer uniquement sur les services d'urgence. Elle exige une mobilisation collective, une prise de conscience et des outils accessibles. À travers ce projet, la Ville de Neuchâtel s'engage activement pour sauver des vies », a déclaré Nicole Baur, présidente du Conseil communal, en charge de la santé.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15/39

